

Le débat public : une nécessité face au développement des nouvelles technologies dans le soin

Les ERER ont aussi pour mission de **sensibiliser** les professionnels de santé, le grand public, les étudiants, les lycéens..., **aux grandes thématiques et dilemmes éthiques d'aujourd'hui**. En organisant des conférences, des ateliers, des groupes de travail... ils suscitent le débat sur les enjeux éthiques soulevés : « La prise en compte de l'expression citoyenne (...) constitue une préoccupation croissante. (...) La réflexion éthique est nourrie par la confrontation des différents intérêts particuliers qui animent la société, ainsi que par différentes perceptions de l'intérêt général »

Les ERER ont ainsi **contribué à la révision de la loi de bioéthique** en participant en 2018 aux Etats Généraux de la Bioéthique initiés par le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), et en mobilisant les citoyens autour des grands thèmes de la loi.

Un appui aux professionnels et aux établissements durant la crise sanitaire

Suite à la recommandation du CCNE dans sa contribution du 13 mars 2020, les ERER ont **mis en place des Cellules de Soutien Éthique (CSE)**, en appui aux questionnements éthiques des professionnels, venant principalement d'établissements médico-sociaux, confrontés à la pandémie COVID-19.

Une représentation nationale pour les ERER : la CNERER

Les ERER ont constitué, fin 2017, **la Conférence Nationale des ERER (CNERER – association loi 1901)**, afin de **faciliter les échanges au niveau national** entre eux et avec le CCNE et la DGOS, de **réaliser des actions communes**, notamment de recherche et de relayer les positions de la CNERER auprès des différents interlocuteurs. Ainsi le projet de recherche-action - PANTERE (PANdémie-TERRitoires-Ethique) -, financé par la DGOS et géré par la CNERER, permettra d'analyser les travaux des CSE et d'en extraire des recommandations.

Des collaborations régionales et nationales

Au niveau régional, les ERER **collaborent avec les Agences Régionales de Santé (ARS), les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA)** et d'autres organismes déployant des missions de service public.

Au niveau national, « les Espaces régionaux de réflexion éthique et le Comité national collaborent de plus en plus étroitement et réciproquement à l'appropriation de la réflexion éthique en France ». K. Lefeuvre, vice-présidente du CCNE souligne ici le **renforcement des liens entre les ERER et le CCNE** inscrit à l'article 29 de la loi de bioéthique. En effet, à l'initiative de J.-F. Delfraissy, président du CCNE, et des coordonnateurs de la CNERER, **un comité de liaison CCNE-CNERER a été créé en 2020, permettant la diffusion d'une première publication commune le 29 mars 2021.**

Plus d'informations sur le site du Ministère. Suivez les actualités des ERER sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn - et sur leurs sites Internet.

Docteur Maryse Fiorenza-Gasq, membre de la CNERER et directrice de l'ERENA
Hélène Gébel, membre de la CNERER et coordinatrice régionale de l'EREGE
Professeur Grégoire Moutel, membre de la CNERER et directeur de l'EREN
Muriel Raymond, chargée de mission ERENA